

Caisse enregistreuse obligatoire

Par AelMI

Bonjour,

J'aurais voulu en connaître un peu plus sur la nouvelle norme de caisse enregistreuse obligatoire et la norme NF525.

J'ai récemment trouvé cette page
<http://www.market-inspector.fr/blog/2016/10/guide-rapide-%C3%A0-la-caisse-enregistreuse-obligatoire> disponible sur
[url=<http://www.market-inspector.fr>][url]

On m'a précédemment expliqué que il était désormais nécessaire de se munir d'une caisse enregistreuse tactile, aux normes NF 525. Cependant, cette page nous dit le contraire. Il serait alors possible de ne pas l'utiliser. Il suffira alors de montrer tout les fichiers FEC ainsi que les tickets Z (il faudra tout faire à la main, mais cela ne me changera pas).
Qui a raison ?

Merci